



Municipalité de Bousens

Grand'Rue 1 - 1034 Bousens

Mesdames, Messieurs
les membres du
Conseil général

Bousens, le 13 mai 2024

Préavis municipal No 1/2024 relatif à l'adoption des comptes et du rapport de gestion 2023

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Nous avons l'avantage de vous remettre, en annexe, un résumé des comptes 2023, accompagné des commentaires de notre boursière, Mme Martine Rais, ainsi que le rapport de gestion 2023 établi par la Municipalité.

Nous espérons que vous trouverez dans ces rapports tous les renseignements désirés sur la gestion de notre commune en 2023.

Au vu de ces documents, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL GENERAL DE BOUSSENS

Vu le préavis municipal No 1/2024 relatif à l'adoption des comptes et du rapport de gestion 2023 ;

Oui le rapport de la Commission de gestion chargée d'étudier cet objet ;

DECIDE

d'adopter les comptes 2023 et le rapport de gestion y relatif.

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 13 mai 2024.

Au nom de la Municipalité
La Syndique

S. Borgeaud

La Secrétaire

C. Pause